



Bonne année 2019 !

"JE" est enfin parti ! Et...

bientôt des Gilets Jaunes en forêt ?

"Je" (le DG de L'ONF) l'a annoncé en conclusion de ses vœux à nos collègues parisiens, et le décret est paru ce 16 janvier : c'est l'heure de la retraite, de son retrait. Chacun lira cette annonce à sa façon : choix personnel pour ses courtisans, mise à l'écart pour de nombreux observateurs. Il arrête donc le combat... contre son propre personnel. Jamais, dans la longue histoire de l'Administration Forestière (comme A et F, ces 2 lettres qui demeurent toujours inscrites sur le marteau forestier servant à marquer les bois qui sortent des forêts publiques – et les cœurs de palmistes à la Réunion !), oui jamais un Directeur Général ne s'était, avant lui, autant moqué des règles, des règlements, des structures, des bâtis, des gens et de la mémoire qui font la force et l'histoire de notre Etablissement Public forestier. Il quitte "son entreprise" en lambeau. Se croyant capable de gérer, il a abandonné, vendu, ou essayé de vendre, ce qui créait du lien (liste non exhaustive) : le centre de formation de Velaine en Haye où tant de forestiers se sont retrouvés chez eux pendant des décennies, le chalet des Arcs en Savoie si convivial, le domaine des Barres dans le Loiret et sa grande histoire, les certifications 9001 et 14001, l'Outre-Mer qui coûte trop cher, le statut de fonctionnaire porteur d'impartialité et de garanties sociales, et des emplois par centaines. Sans aucun résultat favorable, il laisse un ONF très endetté... Funeste bilan !



Des couleurs vives arrivent en forêt

Dans la logique (et la politique) de couper nos racines et de tout transformer, les réflexions sur un nouveau vestiaire nous annoncent l'arrivée de vêtements rouges et oranges, car, paraît-il, nous faisons un métier dangereux : il faudrait mieux nous voir. Bien sûr, le vert qui fait notre histoire, que nous aimons, auquel nous sommes fortement attachés, dérange notre direction : il est un lien fort de notre profession, proche du milieu pour lequel nous nous sommes engagés professionnellement avec passion. Alors de la couleur en forêt ? Finalement, mettez-nous un bon Jaune fluo, des pieds à la tête ! Il sera le bienvenu dans le contexte actuel de fronde populaire que connaît notre pays. Il sera le symbole de la contestation des réformes engagées sans approbation, sous prétexte qu'une direction, ou un pouvoir, détiennent la vérité et peuvent

réformer sans l'assentiment collectif. Car... comment arrive-t-on à ce phénomène de société qu'est devenu "Les Gilets Jaunes" ???

La recette du Gilet Jaune Forestier

Prenez des forestiers de tous niveaux, techniques et administratifs, partageant des valeurs communes, passionnés par leur métier, engagés au quotidien dans leur mission de service public, soucieux du respect des lois (le Code Forestier), amoureux de "leur" forêt, fiers de leur mission exercée au contact des élus et de la population, satisfaits de bénéficier, pour beaucoup d'entre eux encore, du statut de fonctionnaire et (pour certains) d'un VA et d'une MF. Ajoutez dans la marmite une équipe de direction menaçante et déconnectée de ce plaisir collectif, décidée à transformer totalement ce précieux équilibre, pour en faire une entreprise privée. Faites mijoter lentement tout en préparant la sauce.

Pour la sauce : mettez une intersyndicale représentant la majorité du personnel, qui affiche patiemment et énergiquement son désaccord, dans le respect des lois et règlements bien entendu, qui dépose des préavis de grève auprès de la direction et des demandes d'autorisation de manifester auprès des préfetures, qui combat sans relâche la désinformation patronale et qui démissionne massivement des instances de concertation pour interpellier le gouvernement. Jetez une poignée ministérielle totalement sourde à ces préoccupations profondes, bien mélanger et laissez cuire quelques années.

Et voilà, vous avez tranquillement cuisiné un formidable plat : le Gilet Jaune Forestier, prêt à laisser exploser sa colère face à tant d'arrogance et si peu d'écoute !

Il est (presque) amusant de voir aujourd'hui un gouvernement, qui se disait atypique, s'accrocher aux règles actuelles de notre démocratie et souhaitant les durcir, désarçonné par un mouvement citoyen profond, peut-être anarchique, parfois brouillon et même naïf, en tous cas novateur et connecté, et surtout qui veut être entendu !

Des Gilets jaunes-orangés en forêt
départemento-domaniale du Volcan



En direct de Mafate

Beaucoup d'habitants de Mafate n'ont malheureusement pas pu participer à cette manifestation pour revendiquer nos droits. Je me permets d'envoyer quelques demandes.

Toute l'année nous rencontrons des difficultés dans la vie quotidienne. Cela fait plus de 150 ans par générations que nous vivons dans ce cirque que nous chérissons par-dessus tout.

Nous ne sommes pas propriétaires de notre terrain qui appar-

tient à l'État, que nous louons sous forme de concession gérée par l'office national des forêts.

Cela fait plus de 100 ans que nous payons cette concession qui ne cesse d'augmenter chaque année. Nous payons en plus la taxe foncière sur un terrain qui ne nous appartient pas.

Nous réclamons l'acte de propriété pour les Mafatais qui y ont toujours vécu. Nous réclamons une aide financière pour payer les familles d'accueils pour les

enfants qui partent au collège et au lycée.

Nous avons beaucoup d'autres revendications et souhaiterions que la ministre vienne à la rencontre des Mafatais pour discuter des divers problèmes et besoins des habitants.

Merci aux Gilets jaunes de faire remonter nos revendications et vous souhaitons bon courage et vous souhaitons de rester unis sans violence.

Chantal

**Lu dans la
presse locale
pendant le
mouvement des
Gilets Jaunes
réunionnais**

La Marche des Forestiers et l'écoute des élus

A la suite de la rencontre des élus locaux par l'intersyndicale réunionnaise (SNUPFEN-Solidaires – EFA CGC – CFDT ; voir Zembrical de septembre 2018) et de la marche des forestiers du 12 octobre dernier, le député David LORION nous a transmis la réponse qu'il a reçue suite à son intervention auprès du gouvernement. En voici la teneur :

15ème législature

Question N° : 10824	De M. David Lorion (Les Républicains - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et alimentation
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > Quel avenir pour l'ONF de La Réunion ?	Analyse > Quel avenir pour l'ONF de La Réunion ?
Question publiée au JO le : 17/07/2018 Réponse publiée au JO le : 04/12/2018 page : 10946 Date de changement d'attribution : 16/10/2018 Date de renouvellement : 27/11/2018		

Texte de la question

M. David Lorion attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'avenir de l'ONF de La Réunion dont le domaine d'action couvre près de 40 % de la superficie de l'île. Il semble que la direction générale nationale de cet office souhaite diminuer drastiquement les budgets alloués à l'agence réunionnaise. De nombreuses inquiétudes voient le jour parmi les quelque 220 membres du personnel. Depuis déjà de nombreuses années, la situation se dégrade localement : désengagement financier et technique sur des projets d'aménagement des sites forestiers touristiques majeurs, diminution rapide du personnel dans sa globalité, suppression des formations en métropole pour l'ensemble des personnels. Si des coupes budgétaires devaient se confirmer, elles entraîneraient l'abandon progressif des sites touristiques en milieu naturel forestier, une fermeture des sentiers touristiques secondaires, un abandon des pépinières forestières et un désengagement sur la gestion de la biodiversité forestière. L'ONF réunionnais tient une place reconnue et indispensable parmi les gestionnaires régionaux des milieux naturels. Son exploitation de bois - même si elle est modeste - permet de maintenir une filière employant une centaine de personnes. Il entretient aussi des sentiers et des aires d'accueil permettant l'accroissement du tourisme vert dans un environnement labellisé par l'UNESCO. L'ONF - La Réunion assurant clairement des missions d'intérêt général qu'il convient de préserver pour le bon développement de l'île et son équilibre social, son éventuelle disparition serait donc catastrophique pour ce territoire. Il lui demande d'intervenir auprès de la direction générale afin que cette agence puisse continuer à exercer ses activités dans les meilleures conditions possibles.

Texte de la réponse

Les départements d'outre-mer (DOM) accueillent une biodiversité riche et variée. Il en résulte une responsabilité particulière de la France, seul pays de l'Union européenne pourvu de forêts tropicales. Le contrat d'objectifs et de performance (COP) pour 2016-2020 de l'office national des forêts (ONF) reconnaît l'importance des DOM en y consacrant spécifiquement un chapitre. En raison de l'importance accordée aux enjeux ultra-marins, le conseil d'administration de l'ONF intègre un représentant du ministère des outre-mer. Par ailleurs un comité consultatif des forêts d'outre-mer a été constitué. C'est une instance d'échange et d'écoute, visant à améliorer la gouvernance relative aux activités de l'ONF dans les DOM. En 2017 l'ONF a connu une dégradation de sa situation financière en raison du moindre dynamisme du marché du bois et un accroissement de l'endettement. Pour prendre en compte la situation de l'ONF, des échanges interministériels ont conclu à des mesures visant à donner les moyens à l'ONF de poursuivre sa transformation jusqu'à la fin du COP actuel (2016-2020). En parallèle, il est demandé à l'établissement d'accroître sa performance et de maîtriser ses dépenses de fonctionnement courant ainsi que sa masse salariale. Le COP vise à obtenir une diminution du déficit dans les DOM en prévoyant notamment l'équilibre au coût complet des activités relevant des missions d'intérêt général et de mettre fin aux missions non financées à coût complet. Dans ces conditions la direction régionale de l'ONF de La Réunion, comme les autres implantations territoriales de l'établissement, est amenée à consentir des efforts portant tant sur les moyens de fonctionnement que sur la masse salariale en vue d'assurer une meilleure productivité. Ces efforts permettent de conforter la présence de l'ONF à La Réunion à laquelle le ministère de l'agriculture et de l'alimentation est particulièrement attaché.

Ecotourisme et interprétation du patrimoine : une perte de compétences

Le ministre est trop fort. L'ONF Réunion doit réduire sa voilure, ce qui veut dire qu'on l'affaiblit, mais cela doit le conforter : quel beau langage ! Mettre fin à certaines missions... l'ONF



Réunion s'y attaque et des compétences sont abandonnées discrètement. C'est le cas de la mission d'interprétation des patrimoines dont nous avons été les pionniers sur cette île, et les spécialistes reconnus pendant de nombreuses années, porté par l'ensemble du pôle Ecotourisme. Un changement de responsable de pôle en 2017, associé au gel du poste Ecotourisme et Interprétation des Patrimoines (voir Zembrocal de février 2018), ont suffi pour perdre ce savoir-faire. Aujourd'hui, la simple conception d'un panneau de lecture du paysage doit faire appel à la sous-traitance, tandis qu'au SDAT, on entend que l'interprétation du patrimoine est désormais une compétence du Parc national. Ah bon ? Mais où cela a-t-il été acté ? Le Parc est au courant ?

La transition écologique à la Réunion

Lundi 14 janvier 2019, deux événements simultanés interpellent notre belle île.

- Le Président de la République, dans sa lettre aux Français et ses 35 questions, nous demande s'il n'y a pas de service public à supprimer (*"Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ?"*)

- 2 avions de combat Rafale et leur avion ravitailleur Airbus, basés à Istres, arrivent à la Réunion dans un vacarme étourdissant (*"pour une mission longue distance"*, selon le commandant François, l'un des 3 pilotes de l'avion ravitailleur).

Nous avons bien profité pendant 4 jours du bruit de ces appareils en exercice, merci l'Armée. Les effluves de kérozène ont peut-être un effet pour limiter les Espèces Exotiques Envahissantes. Ces 3 zoizos de fer contribueraient-ils à la protection de notre exceptionnelle biodiversité ultramarine ? Entre un ONF qui coûte trop cher et ces démonstrations militaires, il y a des choix qui ne laissent pas indifférent.



La bonne année du DR :

attendons le 08 février. Au programme : les vœux du 01 janvier selon le calendrier, la galette des Rois Mages du 06 janvier selon l'Evangile (surtout que le service Com n'oublie pas de réserver les galettes, car la tradition sera alors passée aux crêpes de la Chandeleur), et même une remise de médailles. Peut-être aussi l'annonce de nouvelles suppressions de postes et la vente de quelques maisons forestières ? Saint André et Cilaos semblent particulièrement menacés, sans parler des opportunités liées aux départs en retraite et mutations. Quant aux boissons de la cérémonie, on compte, bien entendu, sur les conseils de notre nouveau DG par intérim, spécialiste du vin et de la vigne depuis 2014 !



Bonne année et bonne santé pour 2019 ! Trinquons à notre DG par intérim !